



© Damp

## Dis-moi où tu scies...

### CERTIFICATION

LA TRAÇABILITÉ ET LA MISE EN ŒUVRE LOCALE DE LA RESSOURCE FORESTIÈRE PARTICIPENT À LA VALORISATION DES TERRITOIRES DE MONTAGNE. C'EST L'ESSENCE MÊME DE LA CERTIFICATION BOIS DES ALPES.

Remontant à 2008, ce projet politique a été concrétisé par la certification et son premier référentiel en 2011. Bois des Alpes est une démarche créée par les acteurs alpins privés de la filière bois, en concertation avec les organisations professionnelles et les communes forestières, pour mieux valoriser les bois alpins et développer leur utilisation dans les projets de construction du massif alpin.

« Nous avons la matière première, avec la plus belle forêt d'Europe en termes de diversité d'essences et d'âges. À nous de la transformer localement pour conserver sur nos territoires la valeur ajoutée,

le développement économique et la création d'emplois, indique Philippe Baverey, chargé de projet Bois des Alpes. La filière forestière est un moteur stratégique de développement local, comme peut l'être la filière touristique ou la ressource en eau et ses enjeux. »

### Réorganiser les usages

Renouvelé pour la période 2020-2027, ce programme comptait, en 2022, 75 entreprises représentant plus d'une centaine de sites au sein du massif. « Bois des Alpes participe à la montée en compétences et à la démarche qualité de ces sociétés qui souhaitent se structurer », ajoute Philippe Baverey.

En réorganisant la hiérarchie des usages de la ressource – en privilégiant l'utilisation en construction plutôt qu'en papeterie – cette initiative a permis la réalisation de plus de 200 chantiers alimentés par une ressource forestière locale. Pour poursuivre sa démarche de progrès, Bois des Alpes rencontre quelques contraintes propres à la filière en montagne, dont le mor-

cellement de la forêt privée\*, les mesures sanitaires nécessaires face au dépérissement du bois dû aux scolytes dans le massif alpin, ou encore la réduction de la période de prélèvement en forêt pour les professionnels (de six à deux mois) due à la cohabitation avec l'activité touristique.

Pour autant, la liste des projets de Philippe Baverey est longue : développer une filière menuiserie, optimiser l'utilisation des restes de scierie issus de ressources Bois des Alpes, ou encore préparer génétiquement la forêt de demain. « Aujourd'hui Bois des Alpes certifie un produit et un process, nous souhaitons aller plus loin en certifiant des projets. Les maîtres d'ouvrage, privés ou via la commande publique, sont demandeurs de ces ressources locales et des circuits courts. Le travail en grappes d'entreprises pour rassembler les compétences constitue aussi un objectif pour permettre de coconstruire des réponses aux marchés publics. » ▲

\* En 2021, la forêt privée, qui représentait 75% du couvert forestier, appartenait à 3,3 millions de citoyens. (Les chiffres clés de la forêt française - CNPF - 2021).